

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 5  
Absents excusés : 6

Date de convocation : 06 novembre 2023

**Étaient présents :** Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON a donné procuration à Mme Karine WEBER ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Dominique WEYANT.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 04 septembre 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-059/2023 : SUBVENTIONS ACHAT VÉLO**

**Vu** la politique environnementale de la Commune ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 7.5-048/2022 du 28 novembre 2022 octroyant une subvention d'aide à l'achat de vélo ;

**Considérant** les demandes de subvention :

- Madame Catherine LECUYER

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 3 450,00 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

**VOTES :**

**13 POUR**

**1 ABSTENTION**

- Monsieur Christian SCHMITZ

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 299,00 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

**VOTES :**

**13 POUR**

**1 ABSTENTION**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 14 novembre 2023  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20231113-2023DEL059-DE  
Reçu le 16/11/2023

